



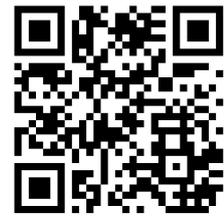
7 heures

ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE (PRAP) - IBC - MAC

Compétences visées



Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences du salarié en matière de mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)



[Demande de devis](#)



Objectifs (être capable)

- De se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- De participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Matin

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Consolidation des Connaissances

- Retour sur les principes de base de la PRAP
- Actualisation des réglementations
- Révision des concepts clés
- Retour d'expérience depuis la dernière formation
- Partage d'anecdotes et de situations vécues
- Analyse des changements mis en place

Après-midi

Mise en Pratique et Actualisation

- Actualisation des techniques de manutention
- Nouvelles méthodes ou recommandations
- Utilisation d'équipements mis à jour
- Exercices pratiques de recyclage
- Manipulation d'objets
- Simulation de situations de travail à risque
- Échanges et conclusion
- Discussions sur les apprentissages du jour
- Planification des actions futures

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel formé PRAP IBC

Prérequis

Avoir le certificat PRAP IBC

Profil des intervenants

Formateurs PRAP certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, caisses de manutention, cartons lestés

Document pédagogique

Remise d'un livret "Acteur en prévention des risques liés à l'activité physique" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation, carte de certification PRAP IBC

Textes applicables

Code du travail, articles L 4121-1 et suivants
Code du travail, articles R 4541-1 et suivants
Documents de référence de l'INRS



Maintien des connaissances
7 heures tous les 24 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation